

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSENTION : 0

POUR : 8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit septembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 16 septembre 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Etaient excusés : VENERA Christophe, PINATEL François, JOUANNEAU Fanny

Était absent :

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/56 : Acquisition de parcelle

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'acheter des parcelles nécessaires à la réalisation de certains projets d'aménagement. Le conseil municipal propose d'acheter l'ensemble des parcelles du compte du propriétaire concerné, soit :

Référence	Adresse	Surface (m ²)
380237 A0080	PRE DU BOIS 38880 MIZOEN	1 380,00
380237 A0081	PRE DU BOIS 38880 MIZOEN	640,00
380237 C0267	EN LOGIERE 38880 MIZOEN	1 252,00
380237 AB0036	COTE DU BOUCHET 38880 MIZOEN	905,00
380237 AB0058	COTE DU BOUCHET 38880 MIZOEN	195,00
380237 AB0206	SERRE PELISSIER 38880 MIZOEN	321,00
380237 AB0254	LAVALA DU MURET 38880 MIZOEN	144,00
380237 AB0263	LAVALA DU MURET 38880 MIZOEN	604,00

5 441,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE d'acquérir les parcelles désignées ci-dessus, d'une superficie totale de 5 441 m², au prix total de 2 050 €,

DIT que l'acte authentique sera établi par Maître Laurent MAGNIN, Notaire à Dijon (Côte d'Or),

DIT que les frais relatifs à cet achat sont à la charge de la Commune,

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture : 29 SEP. 2022

Date de publication : 29 SEP. 2022